La stratégie de

développe-

ment du fret

la simplifi-

cation des

procédures

de dédouane-

ment à travers

l'implémenta-

notamment

tion du sys-

chet unique.

tème du gui-

aérien prévoit

Les ambitions du Maroc à l'horizon 2035

Le fret aérien au Maroc est promis à de belles perspectives de développement recommande, en à l'horizon 2035. La stratégie de développement de l'activité prévoit une organisation de l'écosystème du fret autour de l'aéroport de Casablanca et la promotion d'une complémentarité avec les hubs mondiaux. L'étude sur laquelle se basera cette feuille de route a été dévoilée hier à Rabat, comme nous l'annoncions la semaine dernière.

> e Maroc dispose désormais d'une stratégie de développement du I fret aérien. La feuille de route à l'horizon 2035 trace, en effet, les perspectives de développement de l'activité au Maroc et définit les priorités pour le moven et long termes. Concrètement, le scénario proposé pour le développement du fret recommande une organisation de l'écosystème autour de l'aéroport de Casablanca comme principale infrastructure de fret du Maroc. Il s'agit par ailleurs de promouvoir la complémentarité avec les hubs mondiaux. Objectif : Élargir l'offre de destinations et compenser le déséquilibre des flux. Les grandes lignes de cette stratégie,

> dévoilées le 23 mai à Rabat par le département de l'Équipement, proposent également d'analyser l'opportunité de créer un hub cargo régional avec un recours au partenariat public-privé (PPP). «L'opportunité de développement du fret aérien via l'aéroport de Casablanca, avec une offre de vols mixtes et de vols tout cargo, est déjà vérifiée», précisent la Direction de l'aviation civile. Le plan

outre, le renforcement des connexions aux hubs et nouveaux services toutcargo régionaux.

La stratégie renferme un axe exclusivement dédié au développement du cadre institutionnel. Ainsi, il est nécessaire de préparer un environnement réglementaire favorable au développement du fret aérien. À cela s'ajoute la révision des accords relatifs aux services aériens pour inclure la 5e liberté (droit ou privilège accordé par un État à un autre État, dans le contexte de services aériens internationaux réguliers, de débarquer et d'embarquer, dans le territoire du premier État, du trafic en provenance ou à destination d'un État tiers). Cette liberté permet de rentabiliser certaines routes, en permettant aux avions de ne pas repartir à vide. L'objectif étant d'ouvrir de nouvelles dessertes et surtout créer des triangulations. Et pour assurer une cohérence avec les objectifs de la stratégie nationale pour le développement de la logistique, la feuille de route recommande d'incorporer le fret aérien dans le cadre de cette Stratégie nationale pour la compétitivité logistique. Résultat attendu : Faire profiter le pays de l'amélioration logistique globale.

Côté mécanismes de contrôle, l'étude préconise la mise en place d'un tableau de bord de suivi de l'activité de fret aérien avec une définition précise des indicateurs. Dans les infrastructures aéroportuaires, la stratégie propose l'aménagement d'infrastructures spécialisées dans les aéroports du pays.

Objectif: gérer efficacement les flux de marchandises à travers les terminaux de fret, les espaces de manœuvres et les équipements de contrôle. Le développement du fret aérien ne devra pas se faire sans une implication des opérateurs logistiques.

Ainsi, l'étude appelle à favoriser l'émergence d'opérateurs logistiques nationaux spécialisés dans le fret aérien tout en leur facilitant l'implantation dans les plateformes logistiques

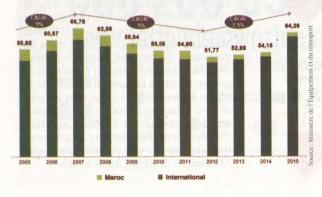


Côté mécanismes de contrôle, l'étude préconise la mise en place d'un tableau de bord de suivi de l'activité de fret aérien avec une définition précise des indicateurs.

multi-modalité est une composante clé la feuille de route recommande le développement des services multimodaux afin de garantir un transfert «rapide» entre les différents modes de transport, notamment les modes routier et aérien (fret camionné). Selon l'étude, le développement d'une activité de fret aésans l'intégration des nouvelles techde systèmes télématiques est nécessaire», insiste-t-on dans la stratégie. Et

aériennes et dans les zones de fret. La ce n'est pas tout. La stratégie souligne la nécessité de mettre en place de noupour le développement du fret. En effet, velles incitations tarifaires pour les vols cargo et en transit (redevances aéroportuaires). Sans oublier la promotion des nouveaux marchés, spécialement des produits cibles et le développement de nouvelles dessertes movennant des facilitations pour attirer de nouveaux opérateurs. Sur le plan opérationnel, rien robuste et efficace ne peut se faire l'étude prévoit la simplification des procédures de dédouanement à travers nologies. «La facilitation des processus notamment l'implémentation du syset formalités à travers le déploiement tème du guichet unique et du système E-Freight.

Évolution du trafic de fret commercial au Maroc (k tonnes)



Un redécollage progressif

Après une période de baisse continue enregistrée sur la période 2008-2012, le transport du fret aérien au Maroc a connu un redressement depuis 2013. Selon l'étude, le tonnage global transporté en 2015 affiche une progression de 18.67%, en passant de 54.148 tonnes en 2014 à 64.255 l'année suivante. Ainsi, il s'approche du record enregistré en 2007.

Selon l'Équipement, le fret camionné a progressivement remplacé l'avion dans les trafics domestiques. Ainsi, l'amélioration des communications terrestres a permis de réduire le temps et les coûts des transports routiers. Une précision importante, la quasi-totalité du trafic de fret au Maroc passe par l'aéroport de Casablanca (94%).